

Reventin-Vaugris

Des travaux de rénovation thermique à l'école pour faire des économies

Après la rénovation thermique d'une première classe lors des vacances de Pâques, c'est tout le bâtiment de l'école qui a fait l'objet des mêmes travaux durant l'été. La bibliothèque et le restaurant scolaire étaient englobés dans le projet.

Dominique Josset -



Le changement des menuiseries et de la ventilation doit permettre de réaliser des économies d'énergie, a rappelé Édith Ruchon, la maire.

Même si quelques inquiétudes subsistaient quant à l'achèvement, tout a été prêt pour la rentrée scolaire de septembre. Et vendredi 28 novembre, lors de l'inauguration des travaux, Édith Ruchon, la maire, n'a pas manqué de remercier les différents intervenants comme les cabinets Coste (maître d'œuvre) et Barrios (économie de la construction), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

447 000 € à la charge de la commune

« Après huit semaines de travaux intenses en juillet et août, le défi a été relevé. Tout cela n'a été possible que grâce à une forte implication de notre directeur général des services, Grégory Peuble, du personnel technique et

celui d'entretien, des Atsem pour la remise en place du matériel et même de quelques parents pour la dernière ligne droite, celle du 1^{er} septembre », a précisé l'élu.

C'est un premier diagnostic énergétique réalisé en 2023 qui a confirmé la nécessité de rénover énergétiquement toute la partie la plus ancienne de l'école et de la bibliothèque, construites en 2005. Les élus ont fait le choix d'un bouquet de travaux autour de quatre postes : isolation des plafonds, changement des menuiseries avec brise-soleil, installation d'une pompe à chaleur et d'une VMC double flux sur sonde CO₂.

Aujourd'hui, les résultats sont satisfaisants même si quelques problèmes de régulation et de stabilisation du chauffage sont en cours de résolution. Ce grand chantier a bien sûr un coût significatif : 1 044 000 € HT pour lequel la commune a pu bénéficier de différentes subventions (194 000 € de l'État ; 340 000 € du conseil départemental ; 62 500 € de la Région). Les 447 000 € restants sont assurés en autofinancement communal.

« Une opération qui s'inscrivait dans les priorités et engagements communaux et qui nous permet d'être en conformité avec le décret tertiaire jusqu'à quasiment 2050. Les estimations annoncées font que ces travaux nous permettront, espérons-le, une économie de 58 %. De plus, une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle communale fonctionne avec un contrat d'autoconsommation collective. Là aussi, cela diminuera les factures de l'école », a conclu la maire.